

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	5 (1876)
Heft:	6
Rubrik:	Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V^e ANNÉE.

N^o 6.

JUIN 1876.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

• **SOMMAIRE.** — *Intérêts de la Société. — L'Inspectorat des écoles. — Les dettes de l'Etat de Fribourg (suite). — Partie pratique : Arithmétique agricole. — Conférence des Inspecteurs scolaires. — Bibliographies. — Correspondances. Chronique. — Avis.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

Dans sa séance du 1^{er} mai, le comité de la société fribourgeoise d'éducation a décidé que l'assemblée générale aura lieu à Châtel-St-Denis, le jeudi 20 juillet prochain, à 9 heures du matin, au bâtiment de l'école des garçons. Il a aussi nommé les rapporteurs pour les trois questions mises à l'ét

1^{re} question: Quels sont les devoirs des enfants, des parents, de la pa rapporteur : M. Gremaud, instituteur à Villaz-en-Ogoz.

2^e question: Quelle part doit avoir l'instituteur à l'égard de la religion ? — Rapporteur : M. Villars, instituteur à Châtel-St-Denis.

3^e question: Quels sont les conseils pratiques à donner aux enfants relativement à l'hygiène, et quelles mesures doit-on prendre à l'école primaire ? — Rapporteur : M. Bise, instituteur à Villaz-St-Pierre.

Comme les travaux devront être remis aux rapporteurs pour le 15 juin, le comité prie Messieurs les membres du corps enseignant de se hâter d'achever leurs compositions et de les faire parvenir, pour la date fixée, à MM. les rapporteurs respectifs.

— Au nom du Comité:

BLANC-DUPONT.